



FEVRIER 2012

LA POLLUTION PAR LES PESTICIDES AUGMENTE DANS LE VAL DE SAÔNE ...ET NOUS SOMMES ENCORE LOIN DE LA VERITE !

Le rapport de l'ONEMA comme les analyses les plus récentes de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée (1) sont sans appel : non seulement la contamination des eaux superficielles et souterraines persiste mais elle a tendance à augmenter. Ces résultats sont bien entendu à mettre en corrélation avec des analyses et recherches plus fréquentes, sous la pression des consommateurs.

Cependant, nos possibilités de mise en évidence et de quantification précise des substances polluantes (PCB, pesticides, HAP, métaux, médicaments, etc.) sont toujours en décalage par rapport aux pollutions réelles. Il y a toujours un temps de latence entre le moment où l'on sait qu'une substance dangereuse est sans doute présente dans l'eau, l'air, le sol, les aliments, et celui où l'on dispose de la technique pour l'identifier. Il reste ensuite à avoir la volonté politique pour rechercher cette substance, molécule, pour la quantifier, informer les populations concernées...et trouver l'argent pour le faire.

Après, et si ce processus est enclenché, combien faudra-t-il de temps avant qu'il existe une « norme » réglementaire (européenne puis française) sachant que cette norme relève d'un compromis politique avec les intérêts financiers des lobbies pollueurs ?

Normes et lois qui seront ensuite longtemps et largement ignorées, non respectées. Sans véritables sanctions car sans volonté réelle de l'Etat de les faire appliquer.

Pendant ce temps, il y aura une croissance exponentielle des nouvelles molécules mises sur le marché, dont on ignore encore les effets (croisés, cumulés,...) sur la santé, la biodiversité. Seule une partie infime sera réglementée *a posteriori*, au fur et à mesure qu'éclateront les scandales levés par des « lanceurs d'alerte », scientifiques ou associatifs. Que l'on cherche à faire taire. Nous savons peu de choses des effets sur la santé des OGM, des nanotechnologies,...

Pendant ce temps, les toxiques s'accumulent dans l'eau, l'air, les sols, dans l'alimentation et dans le corps humain.

(1) ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques - document d'août 2010 ; données obtenues avec le concours de la banque nationale des données sur l'eau, le Système d'Information sur l'eau, le Schéma National des Données sur l'Eau (SNDE) et les Agences de Bassin. Site agence de l'eau : www.eaurmc.fr